

Saint Rémy l'Honoré, le 30 juin 2025

NOTE D'INFORMATION AUX FAMILLES

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la préparation de la rentrée scolaire de septembre 2025, les inscriptions périscolaires (accueil du mercredi et vacances scolaires) sont ouvertes pour l'année scolaire 2025-2026.

Pour cela, deux étapes sont nécessaires :

1. Mise à jour en ligne sur le Portail EFamille

Si votre enfant est déjà inscrit, vous devez mettre à jour les informations le concernant directement depuis votre compte sur le Portail EFamille.

2. Transmission des documents à la Mairie

Une fois la mise à jour effectuée, vous devez transmettre à la Mairie les documents suivants :

- * Une photo récente de l'enfant,
- * Les règlements intérieurs signés
- * Une copie du carnet de santé
- * Une attestation d'assurance scolaire et extra-scolaire

+ les nouveaux
- remplir le dossier

Un code d'accès sera envoyé après
l'enregistrement du dossier

A NOTER : Votre accès au portail Famille ne change pas, vous ne pourrez effectuer les réservations qu'à partir du 25 août 2025.

Vous pouvez déposer le dossier complet en Mairie dès à présent et jusqu'au 15 août 2025.

Le Secrétariat de Mairie

